Après une élection. — Le scrutin de dimanche dernier a atteint fortement l'U. S. et P. et diminue dans de notables proportions le prestige de M. E. Motte.

Malgré une campagne toute faite de pression, d'injures, de calomnies ; malgré un embrigadement forcé des électeurs ; malgré une armée de porteurs de bulletins aux dépens colossaux, les candidats des clérico-nationalistes arrivent péniblement dans deux sections et sont en ballottage et en fort mauvaise posture dans trois.

M. Motte passe avec seulement 164 voix de majorité dans la section de l'Hôtel-de-Ville, siège placé forte de la réaction.

A l'Epeule sa liste est élue tout juste.

C'est loin d'être un succès.

Dans la section du Fontenoy, où il y a ballottage, M. Fiévet Chatelain prend le dernier de la liste avec 1710 voix, tandis que M. Herbaux tient la tête avec 1737 voix. Là le bloc républicain a la majorité avec 1937 voix.

C'est donc une défaite probable pour dimanche prochain.

Dans la section du Cul-de-Four, en ballottage aussi, la liste de l'U. S. P. obtient 2187 voix et le bloc républicain a pour lui 2175 voix.

Voilà encore une section de perdue pour M. E. Motte.

Au Pile, tandis que dans la liste de l'U. S. et P., M. A. Rousseau, venant en tête, obtient 1872 voix, M. L. Baillieul du O. F. en a 1892 et le bloc républicain 2770.

Cette section est encore fortement compromise pour l'U. S. et P.

Si le scrutin de dimanche dernier est loin d'être une victoire pour M. E. Motte, celui de dimanche prochain s'annonce comme devant être une réelle défaite pour les clérico-nationalistes qui certainement perdront l'administration municipale.

Dans le scrutin de dimanche, la liste du Parti ouvrier socialiste combattue obtient en la personne de M. Carrette, 969 voix au Fontenoy, 1239 voix au Cul-de-Four et 932 voix au Pile.

Les candidats de l'*Union républicaine démocratique* entrent en lutte pour le premier tour, après une admirable campagne, *parvient à regrouper quelque peu les voix éparses* du parti républicain qui, de 300 qu'elles étaient jadis, montient à 1092.

La encore c'est une victoire républicaine d'autant plus appréciable, qu'il a fallu une réelle énergie pour la tenter.

Comme on le voit, les différentes positions du bloc républicain sont excellentes et l'U. S. P. aurait grand tort de chanter victoire.

Marius VÉRAN.

M. Chatteleyn à Fœuvre. — Monsieur Chatteleyn est un excellent républicain, mal ne l'ignore depuis qu'il est devenu le prisonnier des cléricaux.

Pour mieux affirmer encore ce qu'il applelle son républicanisme et chauffer sa prochaine élection sénatoriale, M. Chatteleyn, à l'occasion des élections municipales, a personnellement envoyé à tous les électeurs réactionnaires de Bétoncourt un mot écrit de sa blanche main les engageant à « bien voter », c'est-à-dire à voter contre la liste républicaine.

Ce « cet ami » « bonne ouvrage » réactionnaire, savez-vous !

M. Chatteleyn décolle. — Il paraîtrait que devant le peu de sympathie que les électeurs de la section du Fontenoy ont manifesté pour M. Chatteleyn, ce sénateur prisonnier de la réaction, l'U. S. et P. va le rayer de la liste de cette section pour le scrutin de ballottage et le remplacer par M. Lehoucq.

Voilà une reculade très accentuée. Elle ne trompera aucun électeur.

D'un autre côté on nous assure que M. Delforterie, de la même liste, ne veut plus rien savoir. Il serait remplacé par M. Soynave.

Affons, ça se décolle.

Postes et télégraphes. — Par suite de changement d'horaire, le levée qui avait lieu à 3 h. 55 du soir est reportée à 2 h. 55.

Les facteurs partiront pour la 4e distribution à 4 h. 50 au lieu de 5 h. 20.

La fanfare du Nord-Touriste attaquée par des rôdeurs. — Plusieurs blessés. — Deux arrestations. — Dimanche soir, une sauvage agression dénotant de la part de ses auteurs, une audace incroyable, s'est produite à la frontière belge. Voici dans quelles conditions : La fanfare cycliste du « Nord-Touriste », de formation récente, s'était rendue dimanche au festival de Menin, en compagnie de plusieurs groupes de cyclistes habitant Roubaix et les communes voisines.

Après avoir passé une excellente après-midi, les vélocipédistes quittèrent une dernière fois la *Brabançonne* et se remirent en route pour Roubaix, vers 8 h. du soir.

En passant au lieu dit les « Baraques, » sur la route de Menin à Halluin, à proximité de la frontière française, un excursionniste qui marchait en arrière, M. Ernest Vienne, demeurant rue du Riez, au Blanc-Seau, fut brusquement attaqué par plusieurs individus.

Jeté en bas de sa machine, il fut frappé avec une telle brutalité, que son œil droit sauta hors de l'orbite à la suite d'un coup de talon.

Ne comprenant rien à cette agression, les musiciens et leurs amis voulurent se porter au secours de Vienne, mais ils n'en eurent pas le temps ; une nuée de rôdeurs, ils étaient plus de soixante, les entourèrent et s'élancèrent sur eux, les frappant à coups de brique et de matraque.

Devant par le nombre toujours croissant des assaillants, les Roubaisiens se défendirent de leur mieux et, emmenant M. Vienne inanimé, gagnèrent petit à petit, sous une véritable pluie de projectiles de toutes sortes, le territoire français.

Les douaniers de garde au bureau français d'Halluin s'élancèrent, revolver au poing, et tonnant leurs chiens en laisse, au secours des vélocipédistes. Ils parvinrent non sans peine *à s'emparer de deux des agresseurs*, individus dangereux, qu'ils igolotèrent et remirent entre les mains de la gendarmerie à cheval qui, prévenue en toute hâte, arrivait ventre à terre au secours des Roubaisiens.

A la vue des représentants de la loi, les malfaiteurs s'élancèrent vers la frontière et disparurent dans la nuit.

M. le capitaine commandant les gendarmes délégua aux gardes d'Halluin, qui a été en la circonstance d'une amabilité parfaite, a fait escorter les cyclistes par un fort peloton de gendarmes à cheval, jusque très avant sur le territoire de Roncq.

Au cours de la bagarre, un autre cycliste, M. Walkens « des Vrais Pédaleurs », de Wattrelos, a reçu un violent coup de tête en pleine figure et plusieurs de ses camarades reçurent des coups de matraque.

Les deux blessés, MM. Vienne et Walkens ont été ramenés chez eux en voiture.

Une enquête est ouverte par les gendarmeries française et belge.

LUMINOL *Succès pour le Linge, les Laines, les Flanelles et le Ménage.*

Chute dans la rue. — Dimanche vers huit heures du soir, le nommé Dujardin Désiré, 35 ans, journalier, demeurant rue de l'Ouest, 95, s'est luxé la cheville du pied gauche en tombant sur le pont Saint-Vincent-de-Paul.

Le blessé a été assistant transporté à l'Hôtel-Dieu.

SAVON DU CONGO *Hors Concours 1900* Produits Hygiéniques

Accidents de travail. — M. Renaut Arthur, 42 ans, demeurant rue Cléron, 2, cordier, chez M. Browaeys De Geyter, s'est écrasé deux doigts de la main droite en mettant un câble sur une poulie. Six semaines de repos.

— M. Charles Delaporte, 15 ans, demeurant rue de Béthune, 30, coursier, chez M. Louis Thomas', a eu *le petit doigt de la main gauche écrasé* par un cliché de porte. Quinze jours de repos.

— Mlle Irma Desmettre, 37 ans, soigneuse chez M. Auguste Lepoutre, demeurant rue Galvani, a eu le bras droit contusionné et fortement contusionné. Vingt jours de repos.

TOURCOING

La Veste

Messieurs de l'*Union des Jésuites*, nous vous avions promis de vous faire cadeau d'une nouvelle et jolie veste dimanche.

Nous avons tenu parole.

Les *Braves gens et les vrais républicains* de Tourcoing sont tout à votre service chaque fois que vous songerez à remonter votre garde-robe cléricale.

Espérons donc que ce ne sera pas la dernière.

Les élections de dimanche

Ordre du tableau du nouveau Conseil municipal

Voici d'après les chiffres des suffrages obtenus par les élus républicains, l'ordre du tableau du nouveau conseil municipal :

MM. Auguste Ducoulombier 7722, Charles Leplat, 7697, Abel Levoeugle 7691, Paul Massart 7690, Paul Martin 7690, Louis Cruque 7687, Jules Houtin 7687, Henri Lorédon 7687.

Emile Wagnon, 7682, Jules Delespierre 7678, Désiré Parsy 7672, Eugène Courtois 7672, Pierre Barrau 7664, Henri Lefebvre 7663, Henri Dumortier 7663, Victor Flament 7663, Henri Delattre 7663, Emile Saison 7653, Gustave Dron 7646, Désiré Six 7627.

Emile Dendoncker 7620, Gustave Scalbert 7611, Henri Coppin 7610, Auguste Vanoverschelde 7601, Emile Locomte 7598, Jules Dassonville 7597, Henri Masurel-Leclercq 7566, Alexandre Duvillier 7559, Charles Louis Delespaut 7544, Charles Casteut 7544, Léon Salembien 7516, Maurice Cordier 7508, Pierre Ibert 7492, Henri Quivron 7468, Jules Ladesou 7453.

On sait qu'il reste un siège à pourvoir. Le candidat ballotté Delphin-Dumortier sera très certainement élu dimanche prochain.

Comme lors des deux élections précédentes, c'est M. Auguste Ducoulombier qui arrive premier au tableau.

Scrutin de ballottage

35 candidats de la liste républicaine ont été, ainsi qu'on le sait, élus dimanche au premier tour de scrutin avec une avance de 2425 voix du premier élu au premier de la liste cléricale et 321 voix de majorité absolue.

C'est donc, somme toute, un très bon résultat, notre grand parti ayant été assailli de deux côtés à la fois, et ce n'est certes pas le bonne foi qui dominait chez nos adversaires.

Rien n'a fait broncher les excellents républicains de Tourcoing, qui ne sauraient mentir à leur admirable passé.

Il reste un de nos candidats en ballottage, le citoyen Delphin Dumortier, qui n'a obtenu que 7266 voix et auquel il a manqué 463 suffrages pour obtenir le chiffre de la majorité absolue.

Chacun s'étonne que Delphin Dumortier, qui est président de la société de secours mutuelle « Les « Prévoyants », y a été l'objet d'une cabale montée par quelques uns qui aspirent à le remplacer dans cette fonction en exploitant contre lui des réformes, cependant qui n'ont en pour but que l'intérêt de la masse des sociétaires.

Nous aurons à nous expliquer sans doute à ce sujet.

Delphin Dumortier sera élu dimanche et tous les républicains iront au scrutin une *seconde fois pour lui donner leur suffrage.*

Ceux qui le concurrent ? il est prématuré de pouvoir l'affirmer.

M. l'officier de santé Torck a bien déclaré hier à l'un des nouveaux élus qu'il allait se remettre sur les rangs, mais peut-être réfléchira-t-il. Il a bien réfléchi l'autre jour à la suite de graves propos dont il s'était fait l'écho.

Et si Mr Torck se présente, cela nous fournira l'occasion d'entrer en conversation avec lui, à propos de son affiche de dernière heure.

Attendons donc.

DÉMÉNAGEMENTS POUR TOUS PAYS
—: VOITURES CAPITONNÉES :—
Henri DAEL, 116, rue de Dunkerque
VOITURES AP MACHINE A VAPEUR

Arrestations pour coups, outrages et rébellions à agents et à pressure. — Au cours des incidents provoqués dimanche vers dix heures du matin, à la Croix-Rouge, par des individus pris de boisson, qui assaillirent de coups de pierres deux porteurs de bulletins de la liste républicaine, Charles D., 26 ans, et Henri B., 52 ans, trois arrestations ont été opérées et maintenues sous l'inculpation de coups volontaires, outrages et rebellion aux agents et ivresse.

Ce sont les nommés Charles D..., 33 ans, Henri M..., 33 ans ; Henri V..., 23 ans.

Bris de clôture. — Une enquête est ouverte par la police pour bris des vitres de la façade de l'estaminet Delersander, rue du Moulin-Fagot. Les auteurs sont connus.

MOUVAUX

M. Louis Carlier adresse aux électeurs la circulaire suivante :

Mes chers concitoyens,

C'est par 637 voix que vous avez affirmé sur mon nom votre fidélité à la République. Du plus profond de mon cœur, je vous en remercie ! Mais ce succès qui est tout personnel, ne suffit pas.

J'aurais voulu entendre proclamer élus tous mes amis politiques intégralement qui avaient avec moi, brigué l'honneur de vous représenter, et ils en étaient bien dignes : il n'en a pas été ainsi.

Cette épreuve, j'en suis persuadé, ne sera que passagère.

Ce n'est pas au moment où la France Républicaine reçoit les hommages de l'étranger, en la personne de son vénéré Président, que vous voudrez donc nous donner une ville de Mouvaux confier les destinées de la République à un parti de politiciens avides de la détruire. Cela vous ne le ferez pas.

Dimanche prochain, vous enverrez siéger à la mairie les vrais républicains, vous voterez en masse pour la liste de notre dévoué maire Vincent et Mouvaux reprendra son titre de vaillante cité républicaine pour le plus grand bien de la chose publique, pour la France, pour la République.

Citoyens à dimanche et vive Mouvaux !

Vive la République !

Louis CARLIER.

BONDUES

Exploits cléricaux. — La Jeune Garde cléricale a été entraînée dernièrement par la Cécilienne pour donner, dans un concert indépendant présidé par les cléricaux. Elle entraît hier en lice et son premier haut fait d'armes a été de rouer de coups deux Ch. Mulier et Samain, qui ne pensent pas exactement comme ses adhérents.

Si ce sont là les manifestations des vertus cléricales, elles sont dignes des Canaques.

LINSELLES

Vingt-deux candidats de la liste de l'ancienne municipalité, et un candidat indépendant présenté par le parti ouvrier, M. Jules Castel, sont élus.

Si la discipline avait régné dans le parti ainsi-nommé indépendant, quelques bons démocrates seraient arrivés au conseil.

Au dernier moment et sans aucune démarche de leur part, MM. Mulier et Castel ont été proposés aux suffrages des électeurs.

La grande majorité de voix qu'ils ont obtenues montre qu'à Linselles les idées franchement républicaines font beaucoup de progrès.

Les sectateurs du dernier moment ont fait placarder une affiche sans nom d'imprimeur et ne portant signe d'aucun nom doivent remarquer qu'à Linselles, dans quelque temps, ils ne seront plus les maîtres.

Nous espérons que la police fera une enquête et que les auteurs de l'affiche seront découverts et poursuivis.

LANNOY

Le verdict est rendu !

La République est triomphante, le peuple a parlé.

Il a, comme ses aïeux de la Révolution, dans un effort suprême, terrassé la réaction cléricale et proclamé hautement par une démonstration enthousiaste, son amour pour la République, pour la liberté, ses sentiments démocratiques et fraternels.

Oui, le verdict est rendu, le peuple lannoyen a dit ce qu'il pensait de Combes et de son entourage. Il a dans une aussi magnifique que sincère manifestation spontanée transmis au ministère, la voix de ses premiers jugés, à Lannoy, ses sentiments d'admiration et de reconnaissance ! !

Lannoy a dit qu'il voulait vivre libre, qu'il voulait comme administrateurs, des fils de la démocratie parce que lui-même est démocrate et qu'il repoussait la conduite de ces réactionnaires, orgueilleux, ambitieux, descendants impulsants de l'ancienne aristocratie.

Les lannoyens, haut les cœurs, la main dans la main, ont marché à l'assaut de la réaction, et dans un magistral coup de balai ont chassé de leur pays la force cléricale, et dans un élan patriotique ont rendu hommage aux républicains élus de la démocratie. Nos chaleureuses félicitations aux électeurs de Lannoy. La discipline a été suivie, l'union de toutes les troupes de gauche a valu pour les républicains une victoire de plus. En un mot, Lannoy a bien mérité de la République.

GUSTAVA.

HEM

Le succès de la liste républicaine et socialiste a été éclatant. C'est un véritable triomphe du bloc de gauche contre le bloc de droite. Par une majorité de près de 200 voix, les électeurs d'Hem ont maintenu à la mairie ceux qui depuis dix ans, ont complètement transformé la commune et en ont fait une des premières de département.

La campagne électorale avait, comme toujours, été, de la part du parti clérico-clérical, faite de mensonges, de calomnies et d'injures. Elle n'était inspirée que par le désir de détruire l'œuvre de la République et l'honnêteté et sympathique maire M. Delecroix. On oppose ait la haine à la bonté, en même temps qu'on portait un défi au bon sens et à l'honnêteté des électeurs. Ceux-ci ont répondu, et la signification de leur verdict est claire.

La domination cléricale qui sème la division, a fait son temps pour faire place à la fraternité en action qui ramènera la paix. Les lecteurs connaissent leur devoir et leurs droits et n'obéissent plus qu'à leur conscience.

Remercions l'Union républicaine honteusement déguisée de la République, drapez votre dignité de vaincus dans vos capotes aussi longues que l'étaient les soutanes de vos défroqués de l'école libre.

SPECTACLES et CONCERTS

Cirque-Théâtre-Hippodrome. — Ce soir, première représentation du *Barbier Roubaisien*, grande pantomime comique, avec le concours des célèbres Henri du Royal Aquarium de Londres et débuts de Sirreh, équilibriste sur les mains. Dernières représentations de Miss Tilley et son groupe de 15 lions et lionnes, dressés par l'homme qui a fait rire le Shah. Semaine de clôture : lundi 9 mai, dernière représentation. Jeudi 5 et dimanche 8 mai, deux dernières matinées à 3 heures, avec le concours de toutes les attractions et de la pantomime.

LILLE

Sauvage agression. — Dimanche soir vers onze heures, M. Nivelle, sous-lieutenant au 16e bataillon de chasseurs à pied, passait, seul, en tenue civile, rue de Béthune, quand il vit arriver vers lui un individu louche.

A peine l'avait-il dépassé, que l'inconnu se jetait sur lui et lui assénait sur la tête un violent coup de poing.

Surpris de cette attaque, M. Nivelle tomba sur le sol, mais immédiatement relevé, il se mit à la poursuite du jeune malandrin et ne tarda pas à le rejoindre à l'angle de la rue Neuve et du Sec-Arembault.

Le jeune agresseur, un nommé Fernand Douchet, âgé de 17 ans, rattaché, a été remis entre les mains de la police et déféré au parquet.

Un enfant renversé par un tombereau. — Hier soir, vers sept heures et demie, le jeune Lagaisse, âgé de 7 ans, dont les parents demeurent rue Pombelle, 29, s'amusait en compagnie de quelques-uns de ses camarades dans la ruede Juliers, quand vint à passer un tombereau de M. Colin, entrepreneur.

Le gamin qui n'avait pas aperçu l'attelage fut renversé par le cheval et l'une des roues lui passa sur la cuisse droite et la lui fractura.

Le petit blessé qui avait reçu cette roue soins dans une pharmacie voisine a été transporté à l'hôpital St-Sauveur.

Mordu par un chien. — Dans la soirée de dimanche, la petite Georgette Dransart, âgée de 3 ans, dont les parents demeurent rue Monnaert 30, en s'amusant avec un jeune chien a été mordue assez grièvement à l'oreille droite. Bien que l'animal ne paraisse point être malade, il sera soumis à l'examen d'un vétérinaire.

TRIBUNAUX

Cour d'Appel de Douai

Audience du 2 mai

LES CONGRÉGATIONS

Les Maristes de Valenciennes. — Aujourd'hui, devant la Chambre des appels de police correctionnelle, sont venues les poursuites intentées à trois Pères Maristes dont deux, continuant à vivre en commun, ont été condamnés en première instance, à 50 et 25 francs d'amende. Le troisième, habitant séparément, a été acquitté par les premiers jugés, bien qu'il continuât à fréquenter assidûment les deux autres.

Les deux premiers ont interjeté appel du jugement de condamnation du tribunal de Valenciennes. Le ministère public, de son côté, appelle la décision acquittante.

Le rapport a été fait par M. le président Bouquet. M. Thellier de Poncheville et l'un de ses confrères du barreau valenciennois ont présenté la défense. La prévention a été soutenue par l'avocat général Schuler.

Nous ferons connaître l'arrêt.

FINANCES

Revue hebdomadaire

Paris, le 30 avril 1904.

Au moment où la paix du monde semble incertaine, il est important de signaler, surtout en France où le service militaire est obligatoire, que la *Mutual Life ne demande plus de surprime pour la garantie du risque de guerre.*

Cela paraît énorme, mais les Compagnies françaises exigent une surprime qui va jusqu'à 10 0/0 du capital assuré, soit 10.000 francs pour 100.000. En même temps, les Compagnies ne versent cette catégorie d'assurés dans une Mutualité spéciale, qui ne coûte rien à ses charges trop lourdes, le champ étroit de leurs opérations, encombré d'assurés tous exposés au risque de guerre, obligé à se garantir contire une mortalité excessive.

Tout autre est la situation de la Mutual Life, dont le principal centre d'action est les États-Unis, qui sont à l'abri des conflagrations européennes. Par ce fait et la multiplicité de ses succursales dans le monde entier, elle échappe aux dangers qui menacent les Sociétés opérant dans des limites restreintes.

En outre, n'étant jamais atteinte que dans une faible partie de son organisme, ayant de grosses réserves, une telle spécialisation ne comprime la Mutual Life peut compenser largement les risques de guerre par les profits réalisés sur d'excellentes valeurs susceptibles d'importantes plus-values. Situation privilégiée qui la fait soustraire à toutes les surprises ; toujours.

Quant à la gratuité du risque de guerre, elle était dans le programme de la grande Société américaine avec toutes les réformes favorables aux assurés : polices incontestables, assurances sans surprime des voyages à l'étranger, tarifs plus avantageux, etc. C'est grâce à ces réformes qu'elle inscrit plus d'un milliard d'affaires par an et que son fonds de garantie atteint deux milliards 81 millions, deux fois le capital des quatre plus grandes Banques du monde réunies.

Tous ceux qui se proposent de souscrire une police d'assurance-vie ou de rente viagère ont intérêt à lire les savantes ouvrages publiés par M. Paul Baudry, directeur en France de la Mutual Life, et qui sont envoyés sans frais, à la direction générale, boulevard Montmartre, 20, à Paris.

MÉDECINE VÉGÉTALE
CONSULTATIONS GRATUITES

Un groupe de médecins de la Faculté de Paris a ouvert il y a quelque temps, 4, rue des Petites-Carmes, sous le nom de l'Institut Phytothérapique ou de Médecine végétale, une clinique gratuite dans le seul but de ranimer la médecine naturelle par les simples.

Ils traitent uniquement par les plantes, les cétones, l'eau, les massages et les régimes, toutes les maladies constitutionnelles ou chroniques. Les guérisons qu'ils obtiennent chaque jour sont nombreuses et font sensation dans le monde médical.

Nous engageons beaucoup nos lecteurs atteintes de maladies même réputées incurables à s'adresser à cette clinique modèle, qui est absolument gratuite.

Les personnes qui ne peuvent s'y rendre n'ont qu'à écrire au Président du Comité Médical en lui faisant parvenir leur nom, âge, sexe, les détails possibles, et une ordonnance signée par le médecin le plus apte à les guérir leur sera adressée gratuitement, leur permettant de traiter de soigner et de se guérir eux-mêmes par des remèdes simples, naturels, et sans qu'il leur en coûte rien.

BANYULS
APÉRITIF AU QUINQUINA
TRILLES
LE SEUL RECOMMANDÉ PAR MM. LES MÉDECINS
Dans tous les Cafés, les bons Estaminets, les principales Épiceries et chez tous les Entrepositaires
Exiger l'étiquette sur la Bouteille

KERMESSES

8 mai. — Capinghem, Lannoy.

12 mai jour de la Ascension. — Don, Mouveaux.

15 mai. — Faubourg de Valenciennes (Lille), Houchin, Cauteleu, Allenne-sler-Marais, Cysoing, Frelinghien, Hellemmes, Monchaux, Péronne, Radinghem.

Etat-civil de Roubaix

Du 1er Mai

Naissances. — Boisson, rue Heilman 29 ter, Jules Ernest ; Dubrulle, rue Jeanne 19, Gustave Vandepoutre, rue de l'Epeule, c. du Ballon d'Or 13 — Lucile Descroumax, r. Delesenne 33 — Emmanuel Creteur, r. des Champs 68 — Jeanne Fontaine, r. Turgot 80, c. Dumortier 1.

Décès. — Victor Cauchy, 3 r. des Filatures, c. Cornille 11 — Ollie Derveux, 63 ans, ménagère, r. Pauli 10, c. Guillaume Lowyck, 30 ans, mécanicien, rue Gambetta 40 — Alphonsine Baussart, 71 ans, s. pr., r. de l'Hospice — Lucienne Desmet, 1 m., r. Blanchemaille.

Publications de mariages du 1er mai. — Selim Jules Grange, 19 ans, mach. de bonneterie, r. de l'Epeule 16 et Yvonne Vandenbrouck, 18 ans, lisseuse, r. de l'Epeule 16 — Alfred Lemaire, 21 ans, appréteur, r. des Anges 14 et Berthe Lemaire, 19 ans, ourdisseuse, r. Pellart 19 — Jules Dujardin, 27 ans, tisseur, r. des Arts 98 et Angèle Sonneville, 25 ans, sans., r. de l'Epeule 98 — Henri Debeyre, 27 ans, tisseur, r. Pellart 19 — Catherine Lefebvre, 20 ans, ménag., r. de la Bonne-Semence 3 — Augustin Dupont, 29 ans, fileur, boulevard du Canal 1 et Rosalie Gilman, 28 ans, ourdisseuse, r. des Longues-Haies, c. Frère 1 — Edmond Jonson, 28 ans, empl., r. de Commerce 4 Schaerbeek et Hélène Herkenrath, 26 ans, sans. de magas., r. de la Redoute 151 — Georges Masset, 32 ans, mécanic., r. de l'Epeule 52 et Clémence Vanderhaeghen, 25 ans, rentrueuse, r. Notre-Dame 41 — Lévin Selve, 27 ans, cocher, r. de Bruxines, c. Ferret 3 et Germaine Lagrange, 20 ans, servante, r. du Coq-François 123 — Fernand Vantroys, 24 ans, mandat., r. St-Quentin 27 et Lucie Senellart, 26 ans, lingère, boul. de Belfort 52 — Jules Wasnique, 33 ans, téléphoniste, rue Voltaire, c. Vermeulen 1 et Clémentine Schaeck, 31 ans, élingueuse, r. d'Alma 5.

Georges Spelle, 25 ans, forbit., r. St-Laurent, c. St-François 38 et Pauline François, 21 ans, couf. r. Labruyère 27 — Eugène Lansens, 25 ans, s. pr., r. St-Jacques 10 et Julie Jouy, 19 ans, s. pr., r. Dombrowski 41 — Désiré Morelle, 21 ans, appréteur à Lys et Jeanne Matisse, 28 ans, mén., r. du Moulin, c. Pennel 34 — Jules Lemaire, 24 ans, rattach., r. des Fosses, imp. Ingueville 12 et Hélène Cavelier, 22 ans, couthout. r. de Fresnes, c. Remmery 74 — Achille Vandenbrouck, 22 ans, chauff., r. des Pervenes 82 et Zélia Calberson, 27 ans, couturière, r. Pellart 19 — Louis Malson, 23 ans, voyag. de comm. à Abbeville et Zélie Gillis, 22 ans, s. pr., r. Pascal 24 — Edouard Lejour, 23 ans, mécan., r. Gambetta 40 et Louise Hellinckx, 22 ans, tricot., r. de Dunain 123 — Georges Delamaladry, 22 ans, boulanger, rue de Toulouse 31 et Zélia Dupuis, 21 ans, ménag., r. St-Amand 6 — Louis Deseeux, 23 ans, empl. de comm., r. des Pervenes 92 et Olive Callens, 22 ans, coutur., r. du Fresnoy 1 — René Poulmarc'hier, empl. de comm., rue du Tilleul 50 et Clémence Vandeuse, filat., r. Beaumont 42 — Henri Bréville, 25 ans, électric., r. Deregnaucourt 34 et Juliette Lams, 23 ans, piqueur, r. Pellart 45 — Victor François, 23 ans, tisseur, r. Beaupré-sur-Vey 3, Jémarit et Louise Dagiro, 20 ans, tisserande, r. Bayart 17.

Du 2 Mai

Naissances. — Victor Vandenbore, r. Lefontaine, c. Lefebvre Dhondt 1 — Gaston Six, r. des Longues-Haies, c. Bouvart — Robert Coppe, r. Grande Rue 91 — Laure Sauvage, rue du Carligny 12.

Décès. — Firmin Fourneau, 24 ans, chaudronnier, r. de Denain — Sidonie Decock, 52 ans, ménag., r. du Fresnoy 4 — Marie Prédéricq, 33 ans, mén., r. Blanchemaille 4 — Virgile Dazin, 43 ans, s. prof., r. Philippe-de-Girard 12 — Hélène Delcroix, 22 ans, s. pr., r. Pellart 19 — Pierre Vergneraudin, 2 ans, r. de l'Epeule 194 — Germaine Masse, 16 ans, enfach., r. d'Aem 2 — Arthur Vandenbroucke, 20 mois, r. de la Bleuche, 3, Sion, c. Cornille 17.

Mariages. — Entre : Louis Bondroit, 25 ans, emball., r. de Denain 85 et Aline Dupon, 23 ans, soign., r. de Wasquehal, imp. de la Fonderie 2 — Charles Rouze, 21 ans, cordon., r. de l'Epeule 120 et Marie Florin, 21 ans, serv., r. de l'Espérance 49 — Félix Zawadzki, 23 ans, journal., r. Levernier 5 et Maria Descamps, 28 ans, tisser. à Roubaix.

Etat-civil de Tourcoing

Du 2 Mai

Naissances. — Néant.

Décès. — J.-B. Baisez, 82 ans, r. du Point-Central 38 — Henriette Sarcu, 4 m., r. 2 Quistem 3 — Marie Thomas, 5 m., r. d'Alger 6 — Odile Daine, r. de la Croix-Rouge 227 — Buysschaert, mort-né, r. du Printemps 110.

Mouvement du port de Dunkerque

Sur rade

Iquique, 3-m. Rochambeau, 1531 tx, c. Delmas, nitrate, Fayol.

Hull, v. ang. Fendoen, 1342 tx, mats, Debaecker.

Entrées du 1er mai

Leith, v. ang. Britannia, 498 tx, c. Schouart, div., Hecquet.

Londres, v. ang. Narcissus, 414 tx, c. Ransey, div., Morel.

Shoreham, sl. ang. The-France, 69 tx, c. Russel, lège, Doba cker.

Requejada, v. bard. Réocia, 179 tx, c. Corelaz, div., Leroy.

Hayre, v. Jean-Bart, 364 tx, c. Agneray, div., Debaecker.

Huelva, v. norv. Hilda, 1045 tx, mineral, Leroy.

Sorties du 1er mai

Indret, g. Valoise, 73 tx, c. Legade, charbon, Leroy.

Vannes, g. Marie-Céline, 80 tx, c. Lefranc, phosphate, Fayol.

Saint-Denis, g. Elégante, 79 tx, c. Lebras, phosphate, Leroy.

Rotterdam, v. Amiral-L'Hermite, 80 tx, c. Zonnequin, div., Debaecker.

La saison s'annonce exceptionnellement brillante à l'ENGHIEN ; la plus grande animation y règne, hôtels et restaurants rivalisent d'activité pour satisfaire la clientèle élégante des baigneurs de cette jolie station qui chaque année gagne en cours, à cause de sa situation exceptionnelle et des distractions variées qu'elle offre. Le traitement des maux de gorge, nez, oreilles, poitrine, bronches y soigne n'a rien de répulsif ; les vapeurs impercptibles qui s'échappent des Thermes purifient l'air et font d'ENGHIEN la plus saine des villégiatures.

ASTHME et CATARRHE
Guéris par les CIGARETTES ESPIC
ou la POUDRE
Oppressions, Toux, Rhumes, Nevralgies
Prix : 2f. 25 la boîte, franc par poste 2f. 50. Aux Bons Grains
Exigez le n. d'Espic ou marque déposée Cigarettes

Imprimerie du *Progrès du Nord*, rue Nationale, 111
LILLE.

Le Gérant : A. LECLERCQ.

Le Bossu ou le Petit Parisien

Par Paul FÉVAL

CINQUIÈME PARTIE

LE CONTRAT DE MARIAGE

Ce ne fut qu'un cri :

— Associons-nous, associons-nous !

— En suis-je demanda une petite voix aigrelette qui semblait sortir de la poche du grand baron de Batz.

On se retourna. Le bossu était là, prêtant son dos à un marchand de faïence qui donnait les fonds de son magasin pour une douzaine de chiffons, et qui était heureux.

— Au diable ! fit Navailles en reculant, je n'aime pas cette créature.

— Va plus loin, ordonna brutalement Gironne.

— Messieurs, je suis votre serviteur, répartit le bossu avec politesse ; j'ai loué ma place, et le jardin est à moi comme à vous.

— Quand je pense, dit Oriol, que ce démon, qui nous a tant intrigué cette nuit, n'est qu'un méchant pupitre ambulant.

— Pensant — écoutant — parlant ! prononça le bossu en piquant chacun de ses mots.

Il salua, sourit, et alla à ses affaires. Navailles le suivit du regard.

— Hier, je n'avais pas peur de ce petit homme, murmura-t-il.

— C'est qu'hier, dit Montaubert à voix basse, nous pouvions encore choisir notre chemin.

— Ton idée, Albret, ton idée ! s'écrièrent plusieurs voix.

On se serra autour d'Albret, qui parla pendant quelques minutes avec vivacité.

— C'est superbe, dit Gironne ; je comprends.

— Ça, c'est ziperpe, répéta le baron de Batz, chê gombrends ; mais egsbliguez-moi engore...

— Tôn idée, Albret, ton idée ! s'écrièrent plusieurs voix.

On se serra autour d'Albret, qui parla pendant quelques minutes avec vivacité.

— C'est superbe, dit Gironne ; je comprends.

— Ça, c'est ziperpe, répéta le baron de Batz, chê gombrends ; mais egsbliguez-moi engore...

— Eh ! fit Nocé, c'est inutile ; à l'œuvre ! il faut que dans une heure la ruée soit faite.

Ils se dispersèrent aussitôt. La moitié environ sortit par la cour et la rue Saint-Magloire, pour se rendre rue Quincampoix par le grand tour. Les autres allèrent seuls ou par petits groupes, causant ça et là bonnement des affaires du temps. Au bout d'un quart d'heure environ, Taranne et Choisy rentrèrent par la porte qui donnait rue Quincampoix. Ils firent une percée à grands coups de coude, et interpellant Oriol, qui causait avec Gironne :

— Une fureur ! s'écrièrent-ils, une folie ! Elles font trente et trente-cinq au cabaret de Venise ; quarante et jusqu'à cinquante chez Foulon. Dans une heure, elles feront cent. Achetez, achetez !

Le bossu riait dans son coin.

— On te donnera un os à ronger, petit, lui dit Nocé à l'oreille ; sois sage !

— Merci, mon digne monsieur, répondit Esope II humblement, c'est tout ce qu'il me faut.

Le bruit s'était cependant répandu en un clin d'œil que les bleues allaient faire cent de prime avant la fin de la journée. Les acheteurs se présentèrent en foule. Albret qui avait toutes les actions de l'association dans son portefeuille, vendit en masse à cinquante au comptant ; il se fit fort, en outre, pour une quantité considérable à terme, au même taux sur le coup de deux heures.

Alors débouchèrent, par la même porte donnant sur la rue Quincampoix, Oriol et Montaubert avec des visages de deux aunes.

— Messieurs, dit Oriol à ceux qui lui demandaient pourquoi cet air consterné, je ne crois pas qu'il faille volontiers répéter ces fatales nouvelles, cela ferait baisser les fonds.

— Et, quelque nous en ayons, ajouta Montaubert avec un profond soupir, la chose se fera toujours assez vite.

— Mancœuvre ! mancœuvre ! cria un gros marchand qui avait les poches gonflées de *petites-filles*.

— La paix, Oriol ! fit M. de Montaubert ; vous voyez à quoi vous nous exposez.

Mais le cercle avide et compacte des curieux se massait déjà autour d'eux.

— Parlez, messieurs ; dites ce que vous savez, s'écria-t-on ; c'est un devoir d'honnête homme.

Oriol et Montaubert restèrent muets comme des poissons.

— Ché fais vu le tire, moi, dit le baron de Batz qui arrivait ; tépêcle ! tépêcle ! tépêcle !

— Débâcle ? Pourquoi ?

— Manœuvre, vous dit-on.

— Silence, vous, le gros homme ! Pourquoi débâcle, M. de Batz ?

— Ché sais pas, répondit gravement le baron ; zinguande bur zent tè paisse !

— En tix minides.

— En dix minutes ! mais c'est une dégringolade !

— Ya, c'est eine tècrincolate ! eine tèsâsdre ! eine bânique !

— Messieurs, messieurs, dit Montaubert, tout beau ! n'exagérons rien.

— Vingt bleues à quinze de prime ! criait-on aux alentours.

— Quinze bleues, quinze ! à dix de prime et du temps.

— Vingt-cinq au pair.

— Messieurs, messieurs, c'est de la folie ! l'enlèvement du jeune roi n'est pas encore un fait officiel.

— Rien ne prouve, ajouta Oriol, que M. Law ait pris la fuite.

— Et que M. le régent soit prisonnier au Palais Royal, ajouta Montaubert d'un air profondément désolé.

Il y eut un silence de stupeur, puis une grande clameur composée de mille cris.

— Le jeune roi enlevé ! M. Law en fuite ! le régent prisonnier !

— Trente actions à cinquante de perte !

— Quatre-vingts bleues à soixante !

— A cent !

— A cent cinquante !

— Messieurs, messieurs, faisait Oriol, ne vous pressez pas.

— Moi, je